

2013/5897 - Approbation et autorisation de signature de l'avenant n° 2 à la convention constitutive du groupement d'intérêt public « Maison de l'emploi et de la formation de Lyon » sis 107-109 boulevard Marius Vivier Merle à Lyon 3e (Direction du Développement Territorial) (BMO du 07/10/2013, p. 2122)

Rapporteur : Mme CONDEMINE Anne-Sophie

Mme CONDEMINE Anne-Sophie, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, il s'agit là d'approuver une autorisation pour un avenant pour la Maison de l'Emploi, concernant des articles, notamment sur des nouvelles mesures de convocations d'assemblées générales, qui se substituent aux anciens termes, pour se mettre en conformité avec la loi.

M. LE MAIRE : Mon ami Gilles Buna, sagace comme toujours, me rappelle que l'exposition précédente aura lieu en avril 2014 : cela nous fait une grosse pub en avril 2014 !

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, je pourrais revenir sur la situation de la Maison de l'Emploi et la baisse de son budget par l'Etat. Mais, ce rapport est l'occasion plus globale, au nom des Groupes GAEC et Communiste, de revenir sur la situation de l'emploi qui touche trop de nos concitoyens, particulièrement les jeunes.

Je veux exprimer ce soir notre désaccord, après le dernier rassemblement du Medef et de la CGPME à Lyon, dont nous voulons croire qu'il n'exprime pas la position de toutes les entreprises.

Heureusement, de nombreux entrepreneurs innovent, créent des emplois et investissent sur la durée, sans faire du nomadisme fiscal.

Mais là, le Medef s'est déconsidéré avec cette opération médiatique contre le Gouvernement.

Nos concitoyens vivent une crise sociale et économique profonde. Le chômage est un fléau qui fissure notre société et laisse sur le carreau trop de jeunes.

Des efforts sont demandés à tous pour rétablir l'équilibre des comptes publics. Et eux, ils ont réclamé toujours plus : toujours plus de dividendes, de réductions d'impôts, de baisses de cotisations sociales, d'atteintes au Code du Travail !

Et, alors que le Gouvernement va de recul en remise ou crédits d'impôts, ce n'est jamais assez !

Ils osent dans ce contexte, donner « un carton jaune », sous le prétexte que cela alimenterait les investissements et les emplois de demain, toujours demain ! Jamais aujourd'hui !

En effet, aujourd'hui à quoi assiste-t-on ?

A la poursuite de licenciements par certaines entreprises, qui font pourtant des bénéfices et versent des dividendes : et la liste est longue, uniquement sur des entreprises lyonnaises.

Arkema qui a cédé en août 2012, son activité de produits vinyles au Groupe Klesh, prototype pourtant connu de financier prédateur, qui a tôt fait de faire mettre Kem'One en redressement judiciaire, menaçant ainsi 1 300 emplois à Lyon et à Saint-Fons ;

Bosch-Vénissieux qui, après un chantage à l'emploi en 2004, avec la remise en cause des 35 heures et des suppressions d'emplois en 2010, veut aujourd'hui abandonner la fabrication des panneaux photovoltaïques qui avait remplacée celle des pompes à injection, menaçant ainsi l'emploi des 400 salariés restants.

Comme à Sanofi, champion du CAC 40, dont la Cour d'Appel de Paris a jugé illicite le Plan concernant Sanofi-Recherche, le 11 mars dernier, mais qui persiste dans sa volonté de restructuration à visée financière.

On pourrait en citer d'autres comme BIOMNIS.

Mais, qui a provoqué la crise depuis 2008, avec une spéculation financière sans limite ? Ce sont les salariés ou ce sont les banquiers et les fonds de pension spéculatifs ?

Les cadeaux fiscaux sans précédent accordés par les gouvernements Sarkozy, près de 100 milliards, selon le rapport du Député UMP M. Carrez de 2010, ont-ils débouché sur l'emploi ou sur le chômage ? Sur le chômage et sur l'explosion des déficits publics !

Ces recettes ultralibérales ont fait la démonstration de leur inefficacité, au delà même de leurs conséquences sociales dramatiques.

Cela a été sanctionné par la majorité des Français aux élections présidentielles et législatives en 2011.

Les cotisations sociales ne sont pas des charges, mais des investissements dans la santé, la solidarité avec nos anciens, l'accompagnement des familles et l'éducation des enfants.

Les impôts ne sont pas des charges, mais alimentent pour nos collectivités, les investissements publics et donc l'emploi. Ils permettent le fonctionnement des services publics indispensables.

Oui, des soutiens aux filières économiques de demain et à la recherche sont indispensables.

Oui, nos collectivités ont raison de créer des conditions favorables au développement économique et en particulier à la production industrielle respectueuse de l'environnement et de ses salariés.

Mais, le moindre euro d'argent public engagé doit être accompagné d'évaluation réelle de ses conséquences en emploi, recherche et investissement productif.

Et les patrons comme ceux de Kem'one doivent rembourser les fonds publics dont ils ont bénéficié et leurs salariés doivent pouvoir proposer en priorité des solutions de reprise avec le soutien de l'Etat.

On n'a pas besoin de nouveaux cadeaux fiscaux, mais d'un contrôle étroit de l'usage des milliards de fonds publics investis à tous les niveaux sous des formes les plus diverses. Et il doit y avoir une transparence absolue avec l'Association des représentants des salariés à la gouvernance de nos schémas de développement économiques.

D'ailleurs, des études sérieuses montrent que les facteurs d'attraction des entreprises sont plutôt du côté des villes agréables à vivre, favorables à la création culturelle et dotées de structures d'éducation et de formation solides plutôt que du dumping fiscal. Nos services publics ont d'ailleurs été un amortisseur puissant à la crise économique y compris pour les entreprises.

Ceux qui sont ringards, ce sont ceux qui préconisent sans cesse les recettes d'hier qui ont échoué lamentablement. Ceux qui sont modernes sont ceux qui proposent un nouveau pacte social, économique et écologique cohérent et dynamique.

Oui, il faut soutenir les investissements d'avenir et favoriser les entreprises de main d'œuvre. Oui une réforme fiscale juste et équitable est indispensable et une fiscalité différenciée tenant compte des investissements réels et de l'emploi peut jouer un rôle incitatif évident à la condition impérative que les résultats et engagements soient vérifiés. Des économistes reconnus comme Thomas Piketty font des propositions de réformes fiscales à débattre, sans être de dangereux gauchistes ou des collectivistes avérés. Des patrons connus reconnaissent que la France n'est pas si défavorable que ça aux entreprises.

Alors, les entrepreneurs nomades qui abusent des aides publiques doivent être sanctionnés comme d'ailleurs la fraude fiscale estimée entre 20 et 30 milliards d'euros. C'est cela aussi la responsabilité politique d'aujourd'hui.

Oui, l'initiative privée est indispensable au côté de l'initiative publique. Elles sont interdépendantes. Mais cela doit se faire dans le respect de la démocratie et de l'intérêt général. C'est cela qui est moderne et incontournable pour sortir de la crise et pour l'emploi. C'est cela qui redonnera confiance à l'action publique.

M. LE MAIRE : Un mot simplement pour inviter M. Fournel, il verra que les choses sont plus complexes, à aller voir l'usine Bosch, aujourd'hui. Il ne verra pas une entreprise où l'on a sous investi, mais une entreprise où il y a eu beaucoup d'investissements en particulier avec les machines les plus modernes.

Il y a eu un effondrement des panneaux photovoltaïques dans l'Europe entière, et donc Bosch a décidé de fermer l'ensemble de ses activités photovoltaïques. Quand on est aux commandes, les choses sont un peu plus complexes et donc, nous essayons aujourd'hui avec le Préfet, avec un certain nombre d'hôtes de pouvoir trouver une issue pour les gens de Bosch. Nous essayons d'en trouver une pour les gens de Kem'one, comme nous essayons de le faire pour toutes les entreprises qui, aujourd'hui, connaissent des difficultés dans l'agglomération.

Evidemment, il faut être un peu dans la vertu, car on nous a recommandé par exemple l'expansion pour Lyon, on peut penser que c'est un territoire où l'on peut venir, qui est attractif.

Quant au groupe Sanofi que vous citez sur l'agglomération, il vient d'investir 300 millions d'euros, donc ce n'est pas un retrait brutal, pour aller investir ailleurs.

Donc, je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.
(Adopté.)